

Santé au Travail Loire Nord se mobilise pour proposer la vaccination aux salariés éligibles volontaires de ses adhérents.



Le déploiement de la vaccination se fait progressivement avec une priorité aux publics les plus vulnérables au virus et les plus susceptibles de développer des formes graves de la maladie.

Réalisée avec le vaccin AstraZeneca , la vaccination concerne :

**Les salariés âgés de 50 à 64 ans
qui présentent des comorbidités.**

**Depuis le 1er mars, cette possibilité a été élargie
aux personnes jusqu'à 74 ans.**

Cette démarche reste volontaire et individuelle

Afin d'assurer la confidentialité médicale, seuls les salariés qui souhaitent se faire vacciner et sont dans la cible prévue (+ de 50 ans et comorbidités) peuvent s'inscrire sur un créneau de vaccination .

Retrouvez toutes les informations
et liens d'accès sur notre page
<http://www.stln42.fr/vaccination>



accès possible
par QR code :

